

Conditions générales d'adhésion au programme d'affiliation d'unitheque.com

Version à jour à compter du 2 Mai 2009

1. Identification des parties

Le présent protocole de partenariat est conclu entre Unithèque, SARL au capital de 7622,46 euros enregistrée au registre du commerce sous le numéro B404419061 dont le siège social se situe 71, rue du Commerce, 37000 Tours, France représentée par Christophe Ermisse d'une part, et l'adhérent au programme d'affiliation mentionné dans le formulaire d'inscription et ce sous réserve de l'acceptation de sa candidature par Unithèque.

Objet : ce protocole de partenariat conclu entre Unithèque et le site affilié a pour objet la mise en place d'un ou plusieurs liens hypertextes sur le site affilié (par le biais d'un bouton, d'un logo, ou de tout autre élément graphique mis à la disposition du site affilié par Unithèque), qui permet de renvoyer des visiteurs du site affilié sur le site d'Unithèque afin d'y effectuer des achats. L'affilié ne recevra pas de rémunération fixe mais un intéressement au résultat basé sur le chiffre d'affaire hors taxes et hors frais de port réalisé par les visiteurs au moyen du lien reliant son site à celui d'unitheque.com.

2. Inscription

Tout site souhaitant adhérer au programme d'affiliation sera tenu de compléter le formulaire d'inscription en ligne. La validation de ce formulaire implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales par le site candidat et sa reconnaissance que sa signature électronique constitue la preuve de son acceptation. Unithèque communiquera ensuite au candidat son acceptation ou son refus.

Ne peuvent adhérer que les personnes jouissant de leur pleine capacité juridique conformément à la loi applicable. Par exemple, les personnes mineures ne peuvent adhérer. Unithèque se réserve le droit de refuser l'adhésion d'un site au programme d'affiliation, sans obligation de communiquer le motif de ce refus. Le présent contrat entrera en vigueur lors de l'envoi d'un E-mail, par Unithèque au site candidat, confirmant son adhésion au programme.

3. Liens fournis par Unithèque

Unithèque s'engage à fournir gratuitement des formats de liens taggés que l'affilié devra utiliser entre son site et unitheque.com, afin d'assurer le suivi de sa participation et de calculer le montant exact de sa rémunération.

L'affilié aura à sa disposition des liens textuels, des liens bannières ou des liens articles, ainsi que des widgets sous forme de nuages de mots ou de listes de livres déterminés selon des critères choisis. Les développeurs approuvés par Unithèque pourront le cas échéant avoir accès à des flux XML.

L'affilié devra vérifier que les liens existants entre son site et unitheque.com utilisent correctement les formats fournis par Unithèque. Il ne percevra de rémunération que pour l'activité provenant directement de ces liens.

Unithèque décline toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect résultant du défaut d'utilisation de ces liens de la part de l'affilié.

L'affilié reconnaît qu'en adhérant au programme d'affiliation, Unithèque sera amené à recevoir des informations de la part ou au sujet des visiteurs de son site. L'affilié autorise Unithèque à accéder, à recevoir, à stocker, à utiliser, et à dévoiler tout ou partie de ces informations dans le respect de la loi informatique et libertés.

Ce contrat n'accorde à l'affilié aucun droit de propriété intellectuelle pouvant porter sur les liens, les formats de liens, les données techniques, les graphismes fournis par Unithèque et sur le nom de domaine unitheque.com.

L'affilié reconnaît qu'Unithèque pourra être amené à examiner ou contrôler son site en vue de s'assurer de la qualité et de la fiabilité des liens qui lui auront été fournis, qu'il n'utilisera les données fournies par Unithèque uniquement dans le cadre du programme d'affiliation entre lui-même et Unithèque, qu'il ne pourra vendre ou faire le commerce de ces données.

4. Traitement des commandes

Unithèque traitera les commandes passées par les clients ayant utilisé les liens spécifiques du site de l'affilié vers unitheque.com.

Toute la logistique, les paiements et le service après-vente seront pris en charge par Unithèque. L'affilié aura sur son compte la possibilité de suivre cette activité, et de visualiser l'intéressement qui lui sera dû.

5. Rémunération et facturation

Les affiliés seront rétribués selon le barème suivant en fonction des produits vendus au cours du mois

	Gains
De 0 à 1000 euros TTC	5 %
De 1001 à 2000 euros TTC	6 %
De 2001 à 3000 euros TTC	7 %
De 3001 à 4000 euros TTC	8 %
De 4001 à 5000 euros TTC	9 %
De 5001 euros et plus TTC	10 %

Pour qu'une vente donne droit à intéressement, le client doit suivre l'un des liens spécifiques du site de l'affilié vers unitheque.com. La vente ne sera comptabilisée dans le chiffre d'affaires réalisé par l'affilié que lorsque la commande, le paiement et la livraison auront été effectués.

L'affilié ne pourra pas acheter lui-même des produits à travers les liens spécifiques de son site vers unitheque.com pour son usage personnel ou à toute fin commerciale, ainsi que mandater une autre personne dans ce but.

La rémunération due à l'affilié, sera payée sur une base mensuelle après la présentation d'une facture TVA valable, à condition que le montant total des commissions excède 50 euros. Sinon, celui-ci sera reporté sur le mois suivant.

Les factures seront rédigées 60 jours après la fin de chaque mois civil, ceci afin que les commandes en cours puissent être soldées.

La rémunération dûe sera diminuée des retours et annulations.

L'affilié recevra alors un chèque ou un virement bancaire du montant de sa facture.

Les rémunérations versées par Unithèque devront faire l'objet d'une déclaration à l'administration fiscale, quel que soit le statut juridique de l'affilié.

6. Durée de l'accord et résiliation

Ce protocole de partenariat non exclusif est conclu pour une durée indéterminée à compter de la date d'envoi par Unithèque d'un E-mail de confirmation d'adhésion au site candidat au programme. Il pourra être résilié par chacune des parties avec un préavis de 15 jours, par l'envoi d'un simple E-mail, sans qu'il soit nécessaire de motiver cette décision.

Lors de la résiliation, le site affilié s'engage à enlever tout lien, logo ou autre élément graphique vers unithèque.com. À partir de cette date Unithèque sera dégagé de tout engagement envers le site affilié.

Dans le cas où Unithèque déciderait un changement des conditions d'affiliation, les modifications envisagées devront être portées à la connaissance du site affilié par E-mail, 15 jours avant leur entrée en vigueur.

Le site affilié aura la possibilité d'accepter ou de refuser ces modifications. En cas de refus, le site affilié est libre de résilier le dit protocole. À défaut de réponse dans un délai de 15 jours à compter de la réception de l'E-mail, le site affilié est réputé avoir accepté les nouvelles dispositions.

La rémunération de l'affilié ne sera comptabilisée que jusqu'à la date de résiliation de cet accord.

7. Échange de liens

Unithèque s'engage, si l'affilié le désire, à inclure sur son site aux emplacements prévus et dans la limite de l'espace disponible, un lien vers le site de l'affilié.

L'affilié devra fournir tous les éléments techniques permettant de réaliser ce lien.

Unithèque réalisera l'intégration à condition que cela ne porte préjudice à son image.

8. Législation

En adhérant à ce programme l'affilié certifie avoir une situation légale en conformité avec les lois et règlements en vigueur, et être à jour de ses règlements de cotisations sociales correspondantes.

Si les revenus annuels de l'affilié dépassent 3048 euros, celui-ci reconnaît que nous pourrions être amenés à lui demander les documents prévus à l'article R324-4 du code du Travail en application du Décret n° 92-508 du 11 Juin 1992

9. Limitations et responsabilité

Unithèque ne peut garantir que l'exploitation de son site ne sera pas interrompue, ou sans erreurs et ne pourrait être tenu responsable des conséquences qui en résulteraient.

Ce programme de partenariat n'implique aucune relation d'exclusivité entre Unithèque et l'affilié. Des sites semblables ou concurrents de l'affilié pourront participer à ce programme.

L'affilié reconnaît avoir lu et pris connaissance de ces conditions générales d'adhésion et en accepte tous les termes et conditions.

10. Protection de vos données personnelles – confidentialité

Dans le respect des dispositions de la loi n° 78.17 du 6 Janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », l'affilié autorise Unithèque à traiter ses données personnelles dans un fichier informatique. Ces informations communiquées dans le cadre du programme d'affiliation sont destinées au seul usage d'Unithèque.

L'affilié recevra également des informations concernant Unithèque et les ventes réalisées dans le cadre du programme. Ces informations confidentielles ne devront être utilisées que pour la bonne exécution du programme d'affiliation.

L'affilié reconnaît qu'il ne devra en aucun cas communiquer ces informations à une autre personne physique ou morale.

Cette clause de confidentialité s'appliquera également pendant un an à compter de toute résiliation.

11. Loi applicable

Ce protocole de partenariat est soumis à la loi française. Tout litige qui naîtra de l'application ou de l'interprétation des présentes conditions sera porté devant les tribunaux compétents de Tours.